



COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE DU BUREAU SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE DU 11 JUIN 2021 A 9H30

*Etabli en application des articles L. 5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
et de l’article 42 du règlement intérieur*

L’an deux mille vingt-et-un, le 11 juin à 09h30, le Bureau Syndical du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le vendredi 04 juin 2021, s’est réuni, en séance publique, au SDEC ÉNERGIE, dans l’Espace Marcel RESTOUT, sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

Présents :

Madame BAREAU Anne-Marie, Madame BARILLON Brigitte, Madame FLEURY Catherine, Madame GOURNEY-LECONTE Catherine, Monsieur BOUGAULT Rémi, Monsieur BOUJRAD Abderrahman, Monsieur CHÉRON Denis, Monsieur GERMAIN Patrice, Monsieur GUILLOUARD Jean-Luc, Monsieur GUIMBRETIÈRE Hervé, Monsieur LAGALLE Philippe, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur MALOISEL Gilles, Monsieur MORIN Christophe, Monsieur POISSON Cédric, Monsieur POULAIN Gérard, Monsieur RUON Vincent.

Absents ou excusés :

Madame LAMBINET-PELLE Nadine, Monsieur CAPOËN Philippe, Monsieur GIRARD Henri, Monsieur GUÉGUÉNIAT Franck, Monsieur HEURTIN Jean-Yves, Monsieur JEANNENEZ Patrick.

Autres excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur LECERF Marc a donné pouvoir à Monsieur Jean-Luc GUILLOUARD, Monsieur LEPAULMIER Jean a donné pouvoir à Monsieur Denis CHÉRON.

MEMBRES	MEMBRES EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	VOTANTS
25	25	17	2	19

Madame la Présidente constatant le quorum, déclare la séance ouverte.

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric POISSON a été nommé secrétaire de séance.

L’ordre du jour est conforme à la convocation :

I. COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENTE

- Approbation du procès-verbal du 7 mai 2021
- Compte-rendu des décisions de la Présidente
- Compte-rendu des délégations
- Marchés Publics
- Actualités
- Echéances 2021

II. TRAVAUX DES COMMISSIONS

CONCESSIONS ELECTRICITE ET GAZ

- Avenant n° 4 à la convention d’honoraires liant le SDEC ÉNERGIE et le groupe D&Associés notaires
- Avenant n° 3 à la convention de concession d’électricité
- Avenant n° 2 à la convention d’intervention – TST – Travaux Sous Tension
- Avenant n° 2 à la convention de branchements
- Déclassement et décision de ne pas solliciter la remise de la parcelle AA0112 de Verson

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Aides aux extensions pour activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux
- Aides aux extensions pour sites privés

TRANSITION ENERGETIQUE

- Convention de partenariat avec la Communauté Urbaine Caen la mer dans le cadre d'ACTEE
- Energies renouvelables – Projet Bois – Valdalliere (Vassy)
- Energies renouvelables – Projet Bois – Livarot-Pays-d’Auge (Fervaques)
- Projet photovoltaïque au sol de la FIEFFE

MOBILITES BAS CARBONE

- Programme de travaux pour la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques - 5ème tranche 2021
- Mise en place de la procédure « gestes commerciaux » Mobisdec

TRAVAUX SUR LES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE

- Programme d'effacement coordonné des réseaux – 3ème tranche 2021
- Programme de raccordement du réseau public d'électricité – 5ème tranche 2021
- Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 4ème tranche 2021
- Contrat d'aménagement des petites communes rurales (APCR)

ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE

- Eclairage public (EP) et Signalisation Lumineuse (SL) – 4ème Tranche de travaux 2021

Le Bureau Syndical prend acte des communications de la Présidente et approuve, sans observation, le procès-verbal de la séance du 19 mars dernier.

2021-04/BS/DB-01

Construction d'une chaufferie granulés et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Livarot-Pays-d'Auge

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché à VIMATHERMIQUE pour un montant de 137 276,78 € HT ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et de tout acte s'y rapportant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant.

2021-04/BS/DB-02

Fourniture et mise en service de bornes de recharge pour véhicules électriques - Marché subséquent n°3

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le lot 1 du marché subséquent n°3 à l'entreprise ETOTEM ;
- **DECIDE** d'attribuer le lot 2 du marché subséquent n°3 à l'entreprise DBT CEV ;
- **DECIDE** d'attribuer le lot 3 du marché subséquent n°3 à l'entreprise DBT CEV ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et de tout acte s'y rapportant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant.

Arrivée de M. Denis CHÉRON

2021-04/BS/DB-03

Normandie Energies Tour - 5ème édition

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'organisation du 5ème Normandie Energies Tour en 2021 dans les conditions exposées et si les contraintes sanitaires l'autorisent,
- **APPROUVE** les tarifs d'inscriptions au Normandie Energies Tour ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et de l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-04/BS/DB-04

Création d'une régie de recettes

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création d'une régie de recettes relative à des évènementiels organisés par le Syndicat dans le cadre de ses activités « Mobilité Durable » ;
- **DECIDE** de rattacher cette régie au budget principal ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-04/BS/DB-05

Avenant n° 4 à la convention liant le SDEC ENERGIE et le Groupe D & Associés Notaires

A noter que M. Christophe MORIN ne participe pas au vote.

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le contenu de l'avenant n°4 à la convention d'honoraires en date du 21 décembre 2018, conclue pour une durée d'un an renouvelable 2 fois, à compter du 25 janvier 2019 soit jusqu'au 25 janvier 2022 liant le SDEC ENERGIE et le Groupe D & Associés Notaires, afin de réitérer les protocoles B en la forme authentique ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer ledit avenant ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-04/BS/DB-06

Déclassement et décision de ne pas solliciter la remise de la parcelle cadastrée section AA n° 112 sise 12 rue des 4 vents sur la commune de VERSON

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de ne pas solliciter la remise de la parcelle AA n°112 sise 12 Rue des 4 vents sur la commune de VERSON,
- **DECIDE** du déclassement de la parcelle AA n°112 sise 12 Rue des 4 vents sur la commune de VERSON,
- **CHARGE** Madame la Présidente d'informer le concessionnaire de cette décision et de l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-04/BS/DB-07

Aides aux extensions pour activités économiques et ouvrages communaux ou intercommunaux

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** les participations et reversements du SDEC ENERGIE pour les 5 projets proposés, d'un montant de 87 094,84 € HT (la participation du SDEC ENERGIE, Part Couverte par le Tarif – PCT incluse, s'élevant à 59 039,17 € HT), relevant d'activités économiques et d'ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 1^{er} avril 2021 ;
- **DECIDE** de ne pas appliquer le plafond d'aide de 10 000 € pour le dossier de Saint-Martin-Don (aide de 30% à hauteur de 10 062,90 €) ;
- **DIT** que les participations des pétitionnaires ou des communes seront imputées à l'article 13182 du budget principal 2021 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-04/BS/DB-08

AIDES AUX EXTENSIONS POUR SITES PRIVÉS

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** les participations et reversements du SDEC ENERGIE pour 12 projets proposés, d'un montant total de 135 118,02 € HT (la participation du SDEC ENERGIE, Part Couverte par le Tarif – PCT incluse, s'élevant à 88 807,78 € HT) visant des extensions pour l'alimentation électrique de sites privés et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 1^{er} avril 2021 ;
- **DIT** que les participations des pétitionnaires ou des communes seront imputées à l'article 13182 du budget principal 2021 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-04/BS/DB-09

Convention de partenariat avec la Communauté Urbaine Caen la mer dans le cadre d'ACTEE

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modalités de partenariat avec Caen la mer dans le cadre du programme ACTEE ;
- **APPROUVE** l'application du taux d'aide en vigueur lors du dépôt du projet auprès de la FNCCR aux aides demandées au SDEC ENERGIE par Caen la mer pour les audits énergétiques réalisés dans le cadre d'ACTEE, soit 50%, dans la limite d'une enveloppe globale d'aide de 43 500 € sur la période 2021-2022 ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 65738 du budget principal du SDEC ENERGIE ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer ladite convention, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-04/BS/DB-10

Plan de financement de la création d'une chaufferie bois énergie - Annexe Mairie de Vassy (Valdallière)

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACTE** le plan de financement du projet de fourniture et d'installation d'une chaudière à granulés pour l'annexe de la mairie de la commune de Valdallière, tel que présenté ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à solliciter les partenaires financiers pour l'obtention des subventions ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer ladite convention, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant

2021-04/BS/DB-11

Plan de financement pour la création d'un réseau technique de chaleur Bois sur Livarot Pays d'Auge (Fervaques)

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACTE** le plan de financement prévisionnel du projet de création d'un réseau technique de chaleur pour le groupe scolaire de Fervaques situé sur la commune de Livarot-Pays d'Auge, tel que présenté ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à solliciter les partenaires financiers pour l'obtention des subventions ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-04/BS/DB-12

Programme de travaux pour la pose de bornes de recharge pour véhicules et cycles électriques - 5ème tranche 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la 5^{ème} tranche de travaux 2021 portant sur l'implantation de deux bornes de recharge 22 kVA, sur les sites du « COSEC » et du complexe sportif Eindhoven sur la voirie communale de la commune de Bayeux, pour un montant de 17 149,48 € HT et pour l'implantation d'une borne de recharge pour Vélo électrique sur la voirie communale de Tilly sur Seules, pour un montant de 9 280,76 € ;
- **DIT** que le financement de cet investissement et sa maintenance et exploitation relèvent des dispositions financières actées par délibération du Comité Syndical du 1^{er} avril 2021, soit hors cadre du schéma directeur départemental des IRVE ;
- **DIT** que les dépenses d'investissement à venir seront imputées à l'article 2315 du budget annexe « Mobilité Durable » du SDEC ÉNERGIE et les recettes d'investissement à l'article 1314 du même budget ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-04/BS/DB-13

Procédure de "Gestes commerciaux " - Réseau MobiSDEC

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le remboursement des frais d'immobilisation dans le cas d'une première utilisation du service de recharge Mobisdec pour les abonnés, les utilisateurs de l'application mobile et les itinérants ;
- **APPROUVE** la possibilité de procéder au remboursement de tout ou partie des factures de recharge dès lors qu'un dysfonctionnement de la borne et/ou qu'une mauvaise manipulation du badge sont avérés ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-04/BS/DB-14

Programme d'effacement coordonné des réseaux - 3ème tranche 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la troisième tranche de travaux 2021 d'effacement coordonné des réseaux du réseau public d'électricité proposée 9 projets pour un montant de 1 220 426 € TTC° ;
- **DIT** que les dépenses concernant les effacements de réseaux seront imputées au Budget Principal comme suit :
 - Pour les travaux Electricité - 2315,
 - Pour les travaux Eclairage Public - 2317,
 - Pour les travaux Eclairage Public dans le cadre d'opérations sous mandat - 4581,
 - Pour les travaux de Génie Civil - 2315,
 - Pour les travaux de Génie Civil dans le cadre d'opérations sous mandat -4581,
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant

2021-04/BS/DB-15

Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 5ème tranche 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la cinquième tranche de travaux 2021 de raccordement du réseau public d'électricité proposée (21 projets, pour un montant de 399 303 € HT, dont 24 891 € HT de renforcement nécessaire à 2 projets d'extension et 374 412 € HT) ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées aux articles 2315 et 4581 - Travaux Electricité du Budget Principal 2021 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant

2021-04/BS/DB-16

Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 4ème tranche 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la quatrième tranche de travaux 2021 de renforcement du réseau public d'électricité proposée (3 projets, pour un montant de 75 586 € HT) ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 - Travaux Electricité du Budget Principal 2021 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

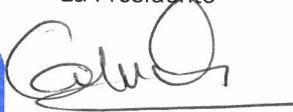
2021-04/BS/DB-17

Contrat d'aménagement des petites communes rurales (APCR) - Conseil Départemental du Calvados - Commune - SDEC ENERGIE

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les dispositions du projet de contrat type d'aménagement des petites communes rurales (APCR) « Tri-partie » Conseil Départemental du Calvados - Commune - SDEC ENERGIE ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer les contrats d'aménagement à venir susceptibles d'être mis en œuvre en déduisant la subvention du Département de la participation financière restant à la charge de la commune pour les travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Sans autres questions, ni informations à l'ordre du jour, Madame la Présidente lève la séance à 12h10.

La Présidente

Catherine GOURNEY-LECONTE



Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service des assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.